



Gatineau, le 26 mai 2011

Monsieur Carol H bert, ing.
Service d'urbanisme
C.P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Qu bec) J8X 3Y9

**Objet : Projet d' largissement du chemin Pink entre la rue de la Gravit  et le
corridor Desch nes   Gatineau**

Monsieur H bert,

Voici r ponse   la question 5 du BAPE qui avait  t  soulev e lors de la premi re session
de consultations :

Q5)   la page 18 de l'annexe J de l' tude d'impact (PR3.1), il est dit que « cette
diminution [d' mission de contaminants] s'explique par le fait que les taux
d' mission sont moindres en 2014 et 2031 par rapport   2008 et cela malgr 
l'augmentation relative de l'achalandage du chemin Pink », sans plus
d'explication sur les causes entra nant cette diminution.

Selon la compr hension de la commission d'enqu te, la diminution du taux
d' mission r f re   la performance des v hicules automobiles par kilom tre
parcouru (taux kilom trique) prise en compte dans le logiciel Mobile 6C. Pour le
calcul des  missions, ce logiciel tient compte de la vitesse de d placement des
v hicules, du type de v hicule, de la composition du parc de v hicules, du
carburant utilis  et peut tenir compte des perc es technologiques ou de
l' volution de la composition du parc automobile.

En audience publique, vous avez mentionn  que la diminution des  missions
atmosph riques (CO, NO₂, PM et HC) en 2031 par rapport   2008  tait
essentiellement caus e par une meilleure fluidit  du trafic routier cons quente  
une diminution de la congestion. Nous souhaitons n anmoins que vous v rifiiez
ce fait en pr cisant   chaque fois quelles hypoth ses d' mission ont  t  utilis es
dans la mod lisation pour 2008, 2014 et 2031.

R5) Dans la conclusion (chapitre VI) de l'annexe J du rapport d' tude d'impacts, il est
sp cifi  que les concentrations des contaminants calcul es de part et d'autre de
la route pour les sc narios 2014 et 2031 sont en diminution par rapport aux
concentrations de 2008. Cette diminution s'explique essentiellement en raison de
la baisse des taux d' mission que nous avons calcul s   l'aide de MOBILE6-C
(Version canadienne de Mobile6) qui pr sume de conditions qui sont   l'origine
de la baisse de ces taux d' mission et qui incluent : la bonne performance des
automobiles en mati re de r duction des  missions polluantes, l'am lioration des
carburants utilis s et  galement les d veloppements technologiques attendus



pour 2014 et 2031. En ce qui concerne l'achalandage sur la route projetée, il est représenté par la hausse des DJMA pour les scénarios 2014 et 2031 (tableau 5.1 de l'annexe J).

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "J. Roberge", is positioned above the printed name and title.

Jean Roberge
Directeur Environnement